

Déclaration liminaire commune Sgen et Fep CFDT CSE du 16 mars

Le monde est suspendu à la guerre en Ukraine depuis maintenant trois semaines. L'invasion des troupes russes a lancé sur les routes de l'exil trois millions de personnes dont près de la moitié d'enfants selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Garantir le droit à l'éducation de ces enfants réfugiés est un défi majeur pour la communauté internationale, d'abord pour les systèmes éducatifs des pays voisins, mais aussi pour la France.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui se sont mobilisés rapidement et massivement pour dénoncer l'invasion militaire de l'Ukraine doivent recevoir les moyens permettant d'accueillir les scientifiques, les enseignants et les étudiants ukrainiens et de leur offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Le dispositif PAUSE doit également être soutenu.

Comme pour les enfants réfugiés de la guerre civile syrienne il y a cinq ans, comme pour les enfants afghans cet été, l'accueil et la scolarisation des enfants ukrainiens dans notre système éducatif est une ardente obligation qui tient à cœur des professionnels que sont les personnels de notre Ecole.

Des moyens devront être mobilisés pour leur permettre de mener au mieux cette mission. A très court terme d'abord, et le Sgen et la Fep CFDT demandent qu'une partie des ETP mis de côté pour les ajustements de rentrée soient mobilisés à cet effet. Mais dans une perspective de plus long terme aussi car, on le sait, les déplacements de population du fait de conflits armés et sans doute demain des conséquences du dérèglement climatique devraient devenir plus fréquents. Il s'agit aussi d'améliorer de manière structurelle la capacité de notre société à faire du droit à l'éducation une réalité tangible pour tous les enfants migrants. Il est aussi indispensable de dégager le temps nécessaire à la formation des équipes, aux rencontres des partenaires, à l'accompagnement des personnels accueillant des élèves allophones, qu'ils exercent en classes ordinaires ou en UPE2A. Le Sgen et la Fep CFDT rappellent leurs revendications de multiplication des outils mis à disposition des équipes : FLE, FLS, de création de dispositifs telles UPE2A à hauteur des besoins, de développement de l'accompagnement par les CASNAV et les CIO.